



Communiqué suite AG du 22/04/2025

Réunis en Assemblée Générale le 22/04/2025, les personnels du SPIP 35, syndiqués et non syndiqués ont décidé de rejoindre le mouvement du 06/05/2025 et appelle tous les personnels du SPIP ainsi que tous les partenaires qui pourraient se reconnaître dans notre action :

- à se regrouper le 06/05/2025 à partir de 09h30 jusqu'à 13h00 devant le Tribunal Judiciaire de Rennes.

Différentes activités ludiques et provocantes seront proposées aux participants !

Nous dénonçons le discours sécuritaire ambiant dont notre Ministre de tutelles se fait le porte-voix.

Nous dénonçons la baisse des moyens alloués au SPIP, limitant de fait l'action de ce service !

Nous déplorons l'arrêt d'activités socio-culturelles, sans explication valable autre que la peur de choquer la population !

Expliquons-leur, ils comprendront !

Nous dénonçons la stigmatisation toujours plus grande du public !

Nous dénonçons l'absence d'une réflexion d'ampleur sur le problème de la surpopulation carcérale !

Ensemble exprimons notre refus de cette politique pénale et pénitentiaire rétrograde !

RDV le 06/05/2025

Devant le Tribunal Judiciaire de Rennes